

REG.

FOLIO

Tribunal de Première Instance
DE BRUXELLES

N^o du rôle gén. Chambre

De mot 9.9

Avoué M^e JEAN FORTIN

Avocat M^e *de mot*

CONTRE

Burner

Avoué M^e *max*

Avocat M^e

ET CONTRE

Avoué M^e

Avocat M^e

Objet de la demande :

Assignation du

Introduction du

Jugement du

ETUDE DE M^e JEAN FORTIN

DOCTEUR EN DROIT

AVOUÉ

Rue Berckmans, 118

BRUXELLES

8 Mars.

Mon cher Dellec,

Je ne vous interviens à aucun
titre dans l'achat de Maître
de Niérode, je vous envoie
donc un chèque à Blaine
que vous enverrez revêtu de
votre signature qui complétera
celle de Niérode, ceci pour
vous remettre même de tenir
la promesse faite à M. Larnier
5 Rue Dougret de C. T. S.
Votre Devoué Paris.

Ch. de Villiers

Brunelles 8 mars 1960

Mon cher DeMoc.

Comme vous avez tardé à venir
assister ce matin à la séance des
Amis des Musées.

Je vous prie tout de même

de venir protéger de toutes manières

ce tableau de Maître ^{Microde} ~~St. Hensell~~

qui est ancien mais dont les

deux têtes et d'autres parties

sont entièrement reproduites

Je vous prie ce tableau qui fait

peu acheter il y a quelques années

Je me ai le photographier à votre

disposition avant la réparation

c'est parce qu'il était si

encore en état que je n'ai pu

vous le faire acheter

Il ne faut pas être bien méchant

pour s'assurer de ce que les

deux têtes sont mollement reproduites

par un homme sans talent

et ce qui aurait dû vous mettre

en défiance, est l'absence de

flie que l'accompagnement, est la
imitation moderne du tableau
de la Collection Souzeau.

Je vous donne ma bonne nuit
sans que vous preniez toute
la responsabilité de cet achat
et que vous me donniez
l'ordre formel de payer
avec quel cas j'aurais pour
ce que me restera à faire.

Société des
Amis des Musées royaux de l'Etat.

Bruxelles, le 10 mars 1910.

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.

Monsieur le Ministre,

La Société des Amis des Musées royaux fait don au Musée de Peinture de Bruxelles d'un tableau représentant l'Annonciation, attribuée au Maître de Mérode, qui n'était pas actuellement représenté dans notre collection nationale.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le secrétaire

(sé) Paul De Mot

Le Président,

(sé) Beernaert

7. RUE DES SABLONS

Mon Cher Président

Je viens de recevoir la visite de
Burner, qui, ce qui est bien naturel -
desirait beaucoup avoir son argent.
Voudriez vous avoir l'obligeance de
le reconvoquer chez vous aux fins de
lui remettre le chèque de 20.000frs
qui lui revient?

Il est descendu à l'Hôtel de France
et repart Jeudi pour Londres -
Après, Mon Cher Président, l'assurance
de mes sentiments dévoués.

Paul Delort



Mon cher collègue,

Je suis impatient de voir
votre tableau L même au prix
de quelques étançons, j'en suis
sûr qu'en une heureuse acquisition

Bien à vous

Ch. Bernaert

18 Mars

Je m'empêcherai d'écrire
le gouvernement de votre acte
d'intelligence généreuse. Merci.

cy

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 21 mars 1910.

N^o 32644.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

Messieurs ,

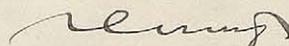
ANNEXE

Par votre lettre du 10 de ce mois, vous me communiquez votre décision d'offrir aux Musées Royaux de l'Etat, un tableau représentant " L'Annonciation ", attribué au maître de Mérode.

Je fais transmettre copie de cette lettre, à la Commission directrice des Musées. Aussitôt que l'avis de ce collègue me sera connu, je m'empresserai de vous en faire part.

Je vous prie, Messieurs, d'agréer, avec l'expression des vifs remerciements que j'ai l'honneur de vous adresser au nom du Gouvernement, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre,



A la Société des Amis des Musées Royaux de l'Etat,

Président : Monsieur Beernaert, Ministre d'Etat, rue d'Arlon, 11,
Bruxelles.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 22 mars 1910.

N^o 32644.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre la copie d'une lettre qui m'a été adressée par le bureau de la Société des Amis des Musées royaux de Bruxelles.

Je vous prie de me faire connaître l'avis de votre Collège concernant la suite à réserver à cette offre.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 12 - 4 - 1910

SECRETARIAT.

No

5138

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

11-4-10

Monsieur le Ministre
Comme suite à votre
Dépêche du 22 mars
nous avons l'honneur
de vous faire connaître
que la Commission
directrice accepte à l'unanimité
d'une annexion au ~~tranche~~ annexion
attribuée au tranche de Flehalla et offerte
~~est fait~~ aux musées
par la Société des Amis des musées
royaux d'une annexion
~~tranche~~ attribué au

tranche de Flehalla

Recevez en

le secret. Le président

77

Exercice 19

Loi du

Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre

No

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

—
SECRETARIAT
—

N^o

—
ANNEXE
—

*Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente*



Bruxelles, le 13 avril 1910 190

Monsieur le Président

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice des Musées royaux a reçu avec reconnaissance le nouveau don qui lui est fait par la Société des Amis des Musées. Notre Collège apprécie hautement la valeur de cette intéressante réplique de l'Annunciation de Mérode qui viendra augmenter d'une oeuvre fort instructive et fort séduisante notre précieuse collection de maîtres néerlandais du XV siècle. Nous vous prions de vouloir bien transmettre l'expression de notre gratitude au Comité directeur de la Société des Amis des Musées et de croire à nos sentiments les plus hautement distingués

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire Le Vice-Président

Therese Gevaert Marguit De Beaufort

AM Monsieur Beernaert, Ministre d'Etat,

Président de la Société des Amis des Musées

Exp. 154-10

Le 13-4-10

Monsieur le président

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la C. D. des Muses
royales a reçu avec reconnaissance
le nouveau don ~~qui~~ qui lui est fait
par la Société des Amis des Muses.
Notre Collège apprécie hautement
les valeurs de cette ~~très intéressante~~ ^{intéressante} réplique
de l'Annuaire de hierode qui
viendra augmenter d'une œuvre fort
instructive et fort intéressante notre
précieuse collection de manuscrits néerlandais de
XV^e siècle. Nous vous prions le
président ~~d'être et d'interpréter de~~
~~notre~~ Collège de vouloir bien transmettre
l'expression de notre gratitude ~~à~~
~~la~~ au Comité directeur de
la S.^e des Amis des Muses et de
croire à nos sentiments les plus hautement
distingués
le remercier

Le vice-président

A Monsieur Beernaert président de la S.^e des Amis
des Muses

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

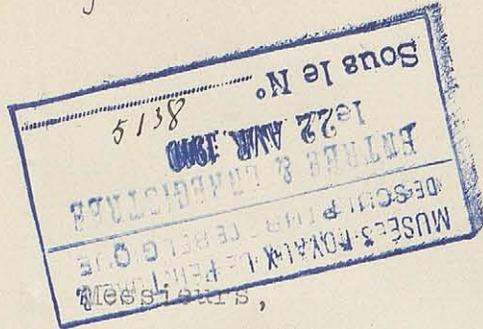
N^o 32644.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 20 avril 1910.

Jur- 5937



Comme suite à votre lettre du 12 de ce mois, n° 5134/41, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien prendre les mesures nécessaires en vue du placement du tableau intitulé " l'Annonciation ", offert en don aux Musées, par la société des Amis des Musées.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,
à Bruxelles.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

No 32644

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

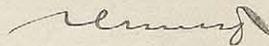
Bruxelles, le 20 avril 1910.

Monsieur le Président,

Comme suite à ma dépêche du 21 mars écoulé, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat a accepté, à l'unanimité, le tableau intitulé "l'Annonciation", que votre Société a bien voulu offrir en don aux dits Musées.

Je vous prie de trouver ici, Monsieur le Président, avec la nouvelle expression des remerciements que j'ai l'honneur de vous adresser au nom du Gouvernement, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre,



A Monsieur Beernaert, Ministre d'Etat,
Président de la Société des Amis des Musées,
11, rue d'Arlon, Bruxelles.

SOCIÉTÉ

DES

Amis des Musées Royaux

DE L'ÉTAT

A BRUXELLES

sous le Haut Patronage de

S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre

et la Présidence d'Honneur de

Mgr le Prince Albert

Secrétariat : 16, rue Bosquet, Bruxelles

Bruxelles, le 26 avril 1900

Mon cher Secrétaire

Comme le Conseil d'ad^m de notre
Société a le désir d'avoir la
primier du tableau du Maître de
Meirode, M. Beernaert m'a chargé
de convoquer le Conseil pour l'entred.
prochain 29 et à 2h. 1/2 dans la
Salle de la Commission au Musée ancien.
Inutile de rien préparer, nous ne serons
guère plus d'une vingtaine.

Votre bien dévoué

Paul Delmot

Bruxelles 22 mai 1960

Mon cher De Mot,

La caisse renferme 14 mille
francs avec l'appoint de la
souscription mille francs de
Madame Solvay.

Ne parlez rien de l'achat
Machecaus de ce Fabrice,

mon avis ne peut changer
et pour cause, vous verrez

que plus tard nous serons d'accord
quand l'expérience aidant
Vous pourrez mieux vous
rendre compte de l'erreur
commise.

Bien devoué
Ch. de la Gardon

Repondu affirmat -
JL



R

Miromé, 12 Juin 1910
2 Rue du Bourg

Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de
me dire si une "démission",
de flévale enrichit le vocabulaire.

Recevez, Monsieur, l'expression de
ma considération très distinguée.
M. Pr. de Cléry.

LE MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE

JOURNAL POPULAIRE DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

ILLUSTRÉ DE CARTES, PLANS ET GRAVURES

REDACTION & ADMINISTRATION : 13, RUE BRÉDERODE

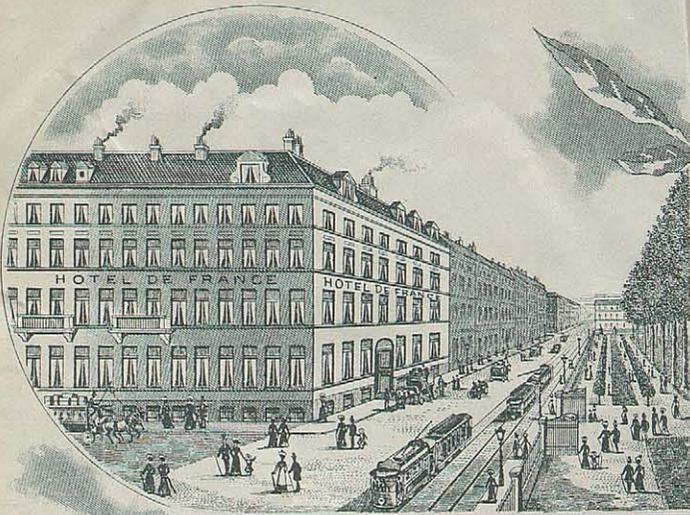
Adresse télégraphique :
CONGO-BRUXELLES
Téléphone n° 564

Bruxelles, le 11 7 190

Mon cher De Mot,

Je vous ai vu que l'un
en en ville. & que
m'a annoncé, que
irait vous voir. Comme
vous sommes sans
nouvelle de Grammont,
il me semble que plus
rien ne vous empêche
de valider votre vendue

Avec
A. Th. J. J. J.



HOTEL DE FRANCE

Coin de la Rue Royale & de la Montagne du Parc

VISA-VIS
DE L'ENTRÉE PRINCIPALE
DU PARC

BRUXELLES

Situé dans la partie de la Ville la plus saine et la plus belle.

le 12 juillet 1910

Cher Monsieur

Je suis allé chez Monsieur Beaumont ce matin mais malheureusement il est parti pour la Hollande jusqu'au commencement de la semaine prochaine.

Comme je suis obligé de partir mercredi matin pour Londres, puis-je vous demander d'être si gentil que de demander à Monsieur Beaumont de m'envoyer la cheque a l'adresse suivante

36 ashley Road
Hornsey Rise
Londres N.

Je prends l'occasion de vous remercier encore une fois pour toute la peine vous avez pris dans cette affaire

très agréablement, cher Monsieur, l'expression de mes
très bons souvenirs

Leroy Stone Turner

J
F. M. Philippson & C^{ie}

Bruxelles le 4 Octobre 1910

Monsieur Léon Cardou,
Trésorier de la Société des Amis des
Musées Royaux,
Bruxelles.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous
confirmer notre lettre du 29 écoulé.

Nous avons acquitté aujourd'hui votre
chèque sur nos caisses de:

frs: 20,000. --. 0/ Paul de Mot

(vingt mille francs)

dont nous débitons le compte de votre
Société.

Agreés, Monsieur, nos salutations distinguées

F. M. PHILIPPSON & C^{ie}

Philippe Philippson

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre
du 17 Juin dernier & à notre con-
versation du Samedi suivant
j'ai l'honneur de Vous infor-
mer qu'après en avoir référé
avec un homme de loi, je
crois devoir m'opposer à ce que
la partie du prix de mon
tableau non payé, soit remise
au marchand qui Vous a
livré le susdit tableau

Je suis en effet d'avis de vous
suivre mes droits en justice.

Je Vous prie d'agréer, Monsieur
le Ministre, l'assurance de
mes sentiments les plus distingués

J. De Puyst.

Ninove, le 18 Juillet, 1910.

Bruxelles, le 1^{er} 8^h = 1910

RUE JOSEPH II. 57 TELEPHONE 2367

L'avoué Georges Max présente ses salutations distinguées à M. Berge et lui renvoie les pièces du referé Burns. Le président déclare que l'opposition est une voie de fait et en ordonne la main levée pure et simple avec condamnation aux dépens.

36 ashley Road
Hornsey Rise
Londres N.

le 7 août 1910

Monsieur Monsieur

Pourrais-je vous
demander d'avoir la bonté de
demander à Monsieur Beernaert
s'il peut m'envoyer un cheque
pour le reste de l'argent pour
le musée de F.lemalle.

Il y a maintenant plus que
six mois depuis que m'a
acheté le Tableau pour le
musée et je me suis engagé
de rendre l'argent que j'avais

emprunté pour l'acheter
moi-même dans trois mois.
En ce moment-ci j'ai besoin
de cet argent pour une autre
affaire et vous ne rendez
me grand service si vous
pourriez me l'obtenir.

Je répète beaucoup d'être obligé
de vous de rangs et je serai
très reconnaissant de votre
amabilité en me rendant ce
service

très agréablement, cher Monsieur, l'
expression de mes salutations les
plus distinguées
Perceval Moore Turner

c/o The Norfolk Broads Yachting Co. Ltd

Wroxham

Norfolk

Angleterre

le 11 août 1910

Mon cher Monsieur

Je vous remercie
beaucoup de votre aimable lettre
que je n'ai reçue que ce matin.
La situation est certainement
malheureuse et c'est très
ennuyeux pour tout le monde.
Il me semble qu'il ne reste que
d'agir comme vous avez eu l'
aimabilité de me conseiller
de faire et d'assigner Monsieur
de Bumpf devant le Président

du Tribunal.

Comme je ne connais pas de tout
la loi belge je voudrais bien
vous demander - si cela ne sera
pas de trop - si vous auriez l'
obligeance d'entreprendre, de
ma part et naturellement à
mes frais, les formalités
nécessaires et de me dire à
quelle date mon présence à
Bruxelles sera indispensable et
s'il est nécessaire que j'amène
des témoins ou que j'apporte des
documents par même temps.
S'il ne vous est pas possible d'
entreprendre l'affaire vous-même,
pourrais-je vous demander
d'avoir la bonté d'employer

quelqu'un en qui vous avez
confiance qui sera capable
et pas trop cher pour agir de
votre part.

S'il est possible de l'éviter
je voudrais bien ne pas aller
à Bruxelles avant la fin du
mois, mais dans le cas qui se
présente des difficultés, il ne
faut pas considérer cela et
je pourrais y aller si il est
vraiment nécessaire après
le 23 août.

Je regrette beaucoup que vous
ayez eu tant d'ennuis
dans cette affaire et je suis
reconnaissant des services

que vous avez eu la bonté de
me rendre.

Je vous envoie votre réponse
40 Norfolk Roads Yachting Co
Wrocham Norfolk

où des lettres me trouveront
jusqu'au 18 août. Après cette
date il faudra me les adresser
36 Ashley Road, Hornsey Eise

Londres N.

avec bien dévoué

Georges-Henri Lamer

36 Ashley Road.
Hornsey Rise
Londres N.

le 19 août 1910

Mes Messieurs

Merci mille fois
pour votre amiable lettre que je
vais de recevoir.

Je suis très reconnaissant que
vous ayez entrepris cette affaire
et j'espère que le résultat
sera tout ce que nous pourrions
desirer.

Je me suis arrangé que vous ayez
le reçu du Prince de Wagram
par lettre recommandée directement
de Londres.

C'est tout que j'ai comme
documents
à partir d'aujourd'hui des

lettres ne trouveront à l'adresse
indiquée au-dessus

votre bien devoué

Ferdinand Turvey

36 ashley Road
Hornsey Lane
Londres N.

le 27 août 1910

cher monsieur / C. incluz je vous
envoie le reçu du Prince
Si vous avez besoin de moi
je serai à l'adresse au-dessus
pour un huitaine de jours
votre très dévoué

Lucy Clouse Curney

36 Ashley Road

Hornsey Rise

London N.

le 4 Septembre 1910

cher Monsieur

Ne croyez-vous pas
qu'il serait utile de citer
le principe de Wagram en
"garantie" dans le procès?

très bien devoni

Ferdinand Turner

PAUL DE MOT
AVOCAT A LA COUR D'APPEL

7, RUE DES SABLONS

BRUXELLES, LE 7 Sept 1910

Mon Cher Fortin

Ce trouvent sous ce pli :

1. Minute d'une requête à présenter au
Président W. C. & Gysels,
Juge assigné au Commerce, chambre d'appel et est d'être incorpore
Procure de faire le nécessaire.

2. Note à remettre au Président aff.
De Buyet & Turner -

Ce voudras bien déclarer que je lui en
referi à justice et evaluer l'adion
à 20.000 fr. pour la compétence

Je pars pour la France Samedi et ne
retrouverai qu'à la fin du mois.

Com bien dévoué
Paul de Mot

ASSIGNATION EN REFERE

Attendu que mon requérant a vendu, il y a plusieurs mois, à la société des Amis des Musées Royaux de l'Etat à Bruxelles, un tableau attribué au Maître de Mérode (Flémalle) représentant l'Annonciation qu'il vient d'apprendre que cette société se trouve empêchée de lui payer le solde du prix par une opposition signifiée à son secrétaire Monsieur Paul De Mot par exploit de l'huissier Houtart de Bruxelles en date du vingt-trois juillet 1900dix ; - - - - -

Que cette opposition signifiée à la requête de Monsieur l'Abbé De Buyst, est basée sur ce que le tableau litigieux aurait été détourné au requérant et que les sieurs Leyvod et Marseaux auraient été condamnés de ce chef par le tribunal correctionnel de Bruxelles le trois novembre 1900six; - - - - -

Attendu que cette opposition faite sans titre ni permission du juge et non suivie d'une assignation en validité dans le délai légal constitue une simple voie de fait qu'il y a urgence à faire cesser, et qui cause à mon requérant un grave préjudice en retardant le règlement du solde du prix de vente du prédit tableau; - - - - -

Attendu au surplus que la prétention de l'opposant apparaît dénuée de tout fondement, vu qu'il s'agit d'un détournement et que même s'il s'agissait d'un vol, le vol allégué aurait été accompli il y a un grand nombre d'années, que l'action en revendication du volé serait prescrite (art. 2279 c. c.) et que mon requérant a acquis le tableau prédit du Prince de Wagram, lequel faisait commerce d'oeuvres d'art et l'avait lui-même acquis d'un marchand de tableau Monsieur Molinier, ancien conservateur du Louvres, décédé il y a plus de trois ans; - - - - -

Par ces motifs. - - - - -

L'an 1900dix, le trois septembre. - - - - -

A la requête de Monsieur Percy More Turner, négociant en objets d'art, domicilié à Paris, 5, rue Rouget de l'Isle, pour qui est constitué et occupera Maître Max, avoué près le tribunal de



ARTHUR DEREYMAEKER
HUISSIER
41, Rue Ernest Allard, 41
BRUXELLES
TÉLÉPHONE 2457

ENREGISTRÉ
A BRUXELLES
LE 15 SEPTEMBRE 1900
VAL. 150 F.
DEU.
Coulitz

première instance séant à Bruxelles, y domicilié,
rue Joseph II, 57. - - - - -

Je soussigné Arthur Dereymaeker, huissier près
le tribunal de première instance séant à Bruxelles
y domicilié, rue Ernest Allard, 41, patenté. - - -

Ai donné assignation à Monsieur l'Abbé De Buyst,
domicilié à Ninove, étant au domicile par lui élu
à Bruxelles, rue des Quatre Bras, 9, chez l'avocat
Bonnevie et y parlant à *Leopold Pir, employé du dit le citu*
Bonnevie =

2° Monsieur Paul De Mot, avocat, secrétaire de
la société des amis des musées royaux, domicilié
à Bruxelles, rue des Sablons, 7 ou étant et par-
lant à *Alme Dufardou sa seroante ainsi déclaré =*

A comparaître le mercredi sept septembre 1900 dix
à neuf et demie du matin, devant Monsieur le Prési-
dent de la chambre des vacations du tribunal de
première instance séant à Bruxelles, tenant l'au-
dience publique des référés, au palais de justice,
place Poelaert, salle des référés, pour: - - - - -

Entendre dire que l'opposition susénoncée consti-
tue une simple voie de fait et est nulle et de
nul effet et que le second assigné ne devra pas la
respecter. - - - - -

S'entendre le premier assigné condamner à tous
les dépens. - - - - -

Vu l'urgence voir déclarer l'ordonnance à in-
tervenir exécutoire sur minute et avant l'enregis-
trement nonobstant tous recours et sans caution. -

Demande fondée sur les motifs repris aux atten-
dus qui précèdent, les lois de la matière et tous
autres moyens à faire valoir à l'audience. - - - - -

Et pour qu'ils n'en ignorent, je leur ai laissé,
à chacun d'eux séparément, copie du présent exploit
étant et parlant comme dessus. - - - - -

Dont acte sous toutes réserves généralement
quelconques et sans aucune reconnaissance préju-
diciable et notamment sous réserve expresse de ré-
clamer des dommages-intérêts devant le juge compé-
tent. - - - - -

Cout: *Dix francs 50 cent*

Cout
Orig 500
Cop 150
Simb 150
Envoyer 265
Roles 228

1090

supplémentaire

ASSIGNATION BEN REPERE

Attendu que mon requérant a vendu, il y a plusieurs mois, à la société des Amis des Musées Royaux de l'Etat à Bruxelles, un tableau attribué au Maître de Mérode (Tidoualle) représentant l'Annonciation et qu'il vient d'apprendre que cette société se trouve empêchée de lui payer le solde du prix par une opposition signifiée à son secrétaire Monsieur Paul De Mot par exploit de l'huissier Hougart de Bruxelles en date du vingt-trois juillet 1900dix ; - - - - -

Que cette opposition signifiée à la requête de Monsieur l'Abbé De Buyst, est basée sur ce que le tableau litigieux aurait été détourné au requérant et que les sieurs Leyvod et Marsaux auraient été condamnés de ce chef par le tribunal correctionnel de Bruxelles le trois novembre 1900six ; - - - - -

Attendu que cette opposition faite sans titre ni permission du Juge et non suivie d'une assignation en validité dans le délai légal constitue une simple voie de fait qu'il y a urgence à faire cesser, et qui cause à mon requérant un grave préjudice en retardant le règlement du solde du prix de vente du prédit tableau ; - - - - -

Attendu au surplus que la prétention de l'opposant apparaît dénué de tout fondement, vu qu'il s'agit d'un détournement et que même s'il s'agissait d'un vol, le vol allégué aurait été accompli il y a un grand nombre d'années, que l'action en revendication du volé serait prescrite (art. 2279 c. c.) et que mon requérant a acquis le tableau prédit du Prince de Wagram, lequel faisait commerce d'oeuvres d'art et l'avait lui-même acquis d'un marchand de tableau Monsieur Molinier, ancien conservateur du Louvres, décédé il y a plus de trois ans. - - - - -

Par ces motifs. - - - - -

L'an 1900dix, le trois septembre. - - - - -

A la requête de Monsieur Percy More Turner, négociant en objets d'art, domicilié à Paris, 5, rue Rouget de l'Isle, pour qui est constitué et occupera Maître Max, avoué près le tribunal de



ARTHUR DEREYMAEKER
HUISSIER

41, Rue Ernest Allard, 41

BRUXELLES

TÉLÉPHONE 2457

première instance séant à Bruxelles, y domicilié,
rue Joseph II, 57. - - - - -

Je soussigné Arthur Dreymsker, huissier près
le tribunal de première instance séant à Bruxelles
y domicilié, rue Ernest Allard, 41, patenté, - - -

Ai donné assignation à Monsieur l'Abbé De Buyst,
domicilié à Ninove, étant au domicile par lui élu
à Bruxelles, rue des Quatre Bras, 9, chez l'avocat
Bonnevie et y parlant *comme à l'original*

2° Monsieur Paul De Mot, avocat, secrétaire de
la société des amis des musées royaux, domicilié
à Bruxelles, rue des Sablons, 7 où étant et par-
lant à *celle Dujardin sa servante*

A comparaître le mercredi sept septembre 1900 dix
à neuf et demie du matin, devant Monsieur le Prési-
dent de la chambre des vacations du tribunal de
première instance séant à Bruxelles, tenant l'au-
dience publique des référés, au palais de justice,
place Poelaert, salle des référés, pour: - - - - -

Entendre dire que l'opposition susénoncée consti-
tue une simple voie de fait et est nulle et de
nul effet et que le second assigné ne devra pas la
respecter. - - - - -

S'entendre le premier assigné condamner à tous
les dépens. - - - - -

Vu l'urgence voir déclarer l'ordonnance à in-
tervenir exécutoire sur minute et avant l'enregis-
trément nonobstant tous recours et sans caution. -

Demande fondée sur les motifs repris aux atten-
dus qui précèdent, les lois de la matière et tous
autres moyens à faire valoir à l'audience. - - - - -

Et pour qu'ils n'en ignorent, je leur ai laissé,
à chacun d'eux séparément, copie du présent exploit
étant et parlant comme dessus. - - - - -

Dont acte sous toutes réserves généralement
quelconques et sans aucune reconnaissance préju-
diciable et notamment sous réserve expresse de ré-
clamer des dommages-intérêts devant le juge compé-
tent. - - - - -

Cout: 75 centimes pour cette copie

Scallard. f.

[Signature]

L'an mil neuf cent dix, le vingt trois Juillet
A la requête de Monsieur l'Abbé De Buyst, do-
micilié à Ninove, faisant aux fins des présentes
élection de domicile chez Maître Bonnevie, avocat à
la Cour d'Appel, domicilié à Bruxelles, rue des Quatre
Bras, N°9.

*Je, soussigné, Albert Houtart, Huissier près le tribunal de première instance
de Bruxelles et la justice de paix du 1^{er} Canton de Bruxelles, de résidence en
cette ville, rue Charles Haussens n° 11, patentié.*

Fais par les présentes opposition entre les
mains de Monsieur Paul de Mot, domicilié à Bruxelles,
rue des Sablons, N°7, "en sa qualité de secrétaire de
la société "Les Amis du Musée", étant en son domicile
et y parlant à *lui-même* sa servante

Aline Sijard

A ce qu'il se dessaisisse de toutes sommes
qu'il doit ou devrait, au sieur Turner ou à tout au-
tre, du chef de la vente d'un tableau représentant
l'Annonciation et attribué au Maître de Flémalle.

Opposition fondée sur ce que le dit tableau
appartient à mon requérant et a fait l'objet d'un dé-
tournement par les nommés Leyvod et Marseaux, qui ont
été condamnés de ce chef par le Tribunal Correctionna-
nel de Bruxelles, le trois Novembre 1906.

Et pour que le signifié ne l'ignore, je lui ai,
étant et parlant comme dessus, laissé _____ mon pré-
sent exploit.

Dont acte.

Coût: sept francs 40 centimes.

après le caduc de l'exploit
Albert Houtart



Albert HOUTART
Huissier
près la justice de paix du
1^{er} canton de Bruxelles
11, Rue Charles Haussens

Opposition

Emile PALMS
HUISSIER
90, Rue aux Laines, 90
BRUXELLES



L'an 1900 dix, Le premier Octobre
à la requête de Monsieur J. B. De Buyck,
brasseur, domicilié à Mirove, faisant aux fins
des présentes, élection de domicile chez Maître
Bonmerie, Avocat à la Cour d'appel, domicilié à
Bruxelles, rue des quatre Bras n° 9;

Je soussigné, Emile PALMS, Huissier au Tribunal de
première instance séant à Bruxelles y domicilié rue aux
Laines, n° 90, patenté

Fais par les présentes opposition entre les mains
de Monsieur Paul De Mot, domicilié à Bru-
xelles, rue des Sablons 7, en sa qualité de Secré-
taire de la Société "Les Amis du Musée" étant
en son domicile et y parlant à M^{lle}
Dupardin à son service
ainsi déclaré.

Ce qu'il se dessaisisse de toutes sommes, qu'il
doit ou devrait, au sieur Curmer, ou à tout
autre, du chef de la vente d'un tableau repri-
sant la Annonciation et attribué au Maître
de Flémalle.

Opposition fondée sur ce que le dit
tableau appartient à mon requé-
rant et a fait l'objet d'un dé-
tournement par les nommés Leyvoet
et Marseaux, qui ont été condamnés
de ce chef par le Tribunal correctionnel
de Bruxelles le trois Novembre 1900 six.

Et pour que le signifié n'en ignore
je lui ai laissé le présent exploit, é-
tant et parlant comme dessus.
Dont acte, coût: sept francs 40 c.

J. Motard

£1 OCT 1910

Monsieur Turner,

£1 OCT 1910

M^r Paul De Mot, s'est déchargé de toute responsabilité par une ordonnance de Monsieur le Juge du Tribunal de Bruxelles en date du 1 Octobre vous donnant raison, m'a remis les fonds litigieux pour vous les transmettre. Il vous revient la somme de f^{rs} dont le décompte s'établit comme suit:

Principal 20.000
dont le décompte:

Intérêts et honoraires 350,00
Frais de banque pour envoi
des chèques

soit une somme de f^{rs} que

je vous envoie par ce pli recommandé, dont veuillez m'accuser réception ainsi que le reçu de M^r Paul De Mot que je vous envoie en même temps. Agréés, Monsieur, avec les meilleurs vœux, de Monsieur De Mot, l'assurance de ma cordiale et distinguée,

~~N. B. - Veuillez faire savoir à M^r De Mot
pli.~~

5, RUE ROUGET-DE-L'ISLE

PARIS (1^{ER} ARR^T)

le 3 octobre 1910

cher Monsieur

Comme c'est bien possible que je serai obligé d'aller en Espagne mercredi prochain, je vous écris pour vous demander si vous avez besoin de moi à Bruxelles prochainement.

Je suppose que la date du procès n'est pas encore fixée.

En tout cas j'aurai le plaisir de vous voir à Bruxelles dans quelques semaines.

très bien dévoué

Peyssonneroy

Note pour Paul De Mot, Secrétaire de la Société
des Amis des Musées Royaux, à Bruxelles.

En Mars 1910, M. Georges Hulst, Secrétaire de la Société
des Amis du Musée de Gand, me fit savoir que M. Turner
lui avait offert en vente, au prix de 40.000 frs, un tableau
du Maître de Mérode (Fleinalle) représentant l'annonciation -
Le Musée de Gand ne disposant pas des ressources nécessaires pour
réaliser cette acquisition, M. Hulst était heureux de pouvoir
signaler cette occasion aux Amis des Musées.

Le tableau fut examiné par la Commission de la Société, qui en
décida l'acquisition, pour le prix de 40.000 frs, payable moitié
au comptant et le solde à trois mois.

Vingt mille francs furent immédiatement payés et le tableau fut
offert au Musée de Bruxelles, où il est exposé dans la Grande
Salle des Primitifs -

Nous avions demandé à M. Turner s'il se connaissait pas
l'origine du tableau.

Il nous répondit qu'il l'avait acquis du Prince de Wagram,
qui le tenait lui-même de M. Molinier, ancien Conservateur
du Musée du Louvre.

Le Prince de Wagram était l'associé de M. Bernheim, grand
marchand de tableaux à Paris et, à la suite de démêlés avec
ce dernier, il avait décidé de se défaire des tableaux qu'il
possédait.

D'autre part nous avions eu sur M. Turner, marchand de tableaux
fort connu à Paris, des renseignements excellents.

L'un des Commissaires, M. Verlant Directeur Général des Beaux
Arts avait signalé que le tableau en question était décrit dans
l'ouvrage de Eschsché sur le Maître de Fleinalle, avec la mention qu'il
se trouvait en Belgique en 1897.

M. Turner, auquel fut communiqué ce renseignement, nous déclara
qu'il n'en savait rien, ou que l'ancien propriétaire du tableau
M. Molinier était mort, il y a plusieurs années.
Ainsi que je l'ai rappelé ci-dessus, le tableau prit place dans les

collections du Musée.

Au mois de Juin, le demandeur s'adresse à M^r Beaumont, Président de la Société, pour lui demander de verser au paiement du solde du prix du tableau.

La lettre m'ayant été communiquée, je lui répondis que, - à moins qu'il ne formât opposition entre mes mains - je verserais les 20.000 fr. à M^r Turner.

C'est alors qu'il me fit signifier, par exploit du 23 Juillet 1910, défense de régler le solde.

M^r Turner étant absent, je n'ai pu l'aviser que près d'un mois plus tard, de la défense qui m'en était faite.

La situation des Amis des Musées est très nette.

Ils ont acheté un tableau d'une personne vendant des choses semblables. L'abbé De Buyet prétend avoir acheté ce tableau, il y a 5 ou 6 ans à des conditions chargées de le vendre.

Ces conditions auraient détourné le prix à leur profit. En supprimant ces allégations vérifiées, il est certain que la Société des Amis des Musées est devenue légitime propriétaire du tableau et qu'elle ne peut - notamment à raison de la prescription de l'art 2279 C.C. - être l'objet d'un recours quelconque.

M^r De Buyet n'a pas davantage d'action contre M^r Turner, d'abord parce que le tableau n'a pas été volé, (le prix seul a été détourné, ce qui n'est pas la même chose) et ensuite parce qu'en toute hypothèse, son action serait prescrite -

D'autre part l'opposition constituée une simple voie de fait et n'a aucune valeur légale.

C'est par un scrupule de conscience peut être excessif que je l'ai respectée.

La justice étant saisie, j'attendrai sa décision.

Paul Delort

5, RUE ROUGET-DE-L'ISLE

PARIS (1^{ER} ARR^T)

Ce 9th 1910

Monsieur

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre aimable
lettre dans laquelle je trouve le
reçu du Prince de Wagram
et un cheque pour 19.557 francs
40 Centimes.

Je vous envoie ci-inclus le reçu
pour la Société des Amis du Musée
et j'espère vous trouver en ordre.
Bonne nuit, après, veuillez agréer,
de mes sentiments distingués

Pey de Turenne

5, RUE ROUGET-DE-L'ISLE

PARIS (1^{ER} ARR^T)

le 6 Oct^{re} 1910.

Monsieur

Dans l'absence de mon
frère j'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
aimable lettre et du cheque
et le reçu y inclus.

J'attends son retour demain
quand il aura le plaisir
de vous écrire lui-même.

Veillez agréer Monsieur
l'assurance de mes sentiments
distingués

Jn. Turner

5, RUE ROUGET-DE-L'ISLE

PARIS (1^{ER} ARR^T)

le 10 octobre 1910

Cher Monsieur

Après mon retour à Paris
je trouve votre aimable lettre et le
chèque que Monsieur Gaston Berger
avait l'obligeance de m'envoyer.

Je suis très content que l'affaire est
terminée et j'espère que nous n'
aurons pas des tristes.

Maintenant je voudrais vous remercier
pour toute la bonté que vous m'avez
accordée dans l'affaire et pour
les bons conseils que vous m'avez
donnés.

J'aurais le plaisir de vous
remercier personnellement.

vers la fin de cette semaine comme
j'aurai, peut-être, l'occasion d'aller
à Bruxelles

otre bien dévoué

Perey & Co. Simey

5, RUE ROUGET-DE-L'ISLE

PARIS (1^{ER} ARR^T)

le 10 octobre 1910

Reçu de la Société des amis du
Musée à Bruxelles la somme de
20,000 francs (vingt mille francs)
étant le solde sur la vente
d'un tableau représentant l'annexion
du traité de ~~T~~l'annexion provient
de la collection du Prince de Liégeois



le 10 octobre 1910

Paul. Simon

22. 7. 13.

Monsieur des Landes,

Off. de Buyot.

Je vous remercie pas
même lorsque les pièces que
vous avez en l'obligeance
de me les remettre.

Très agréablement
l'expression de votre dévouement
Hilary en votre nom
Monsieur de Buyot, h

TELEGRAMS
ELEGIACS PHONE LONDON
CABLEGRAMS
ELEGIACS LONDON
TELEPHONE
CITY 6787 (TWO LINES)

METHUEN & CO LTD
PUBLISHERS 36 ESSEX
STREET LONDON W.C.2

6th August 1924

Monsieur le Directeur
Le Musée
Bruxelles, BELGIUM

Dear Sir

We have in preparation a book by Mr E. V. Lucas entitled, A WANDERER AMONG PICTURES. We are anxious to include reproductions of three pictures which are in your collection. One is "A Young Girl's Head" by Petrus Cristus, the other is "Virgin and Child" by Gerard David, and the third is "The Annunciation" by Le Maitre de Flemalle, but have been unsuccessful hitherto in obtaining photographs. Can you help us in this matter? With apologies for troubling you,

We are, dear Sir

Yours faithfully

Methuen & Co. Ltd.

5138

Bruxelles 8 août 1924

Monsieur

En réponse à votre lettre du 6 août j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Musée de Bruxelles ne possède pas un tableau de Petrus Christus représentant une Tête de jeune fille. toutefois nous connaissons semblable sujet de ce maître au Musée de Berlin. Nous conservons en effet dans nos galeries une Vierge et Enfant de Gérard David, et un tableau L'Assommoir du Maître de Flémalle qui est une réplique de la partie centrale du triptyque appartenant à la comtesse Jeanne de Mérode. De nos tableaux de Gérard David et du Maître de Flémalle, nous pouvons vous envoyer des photos contre remboursement.

Agreez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Le Conservateur en chef

A Monsieur Methuen

36 Essex Street London W.C.2.

11th August 1924

Monsieur Pierens Gevaery
Musee Royal des Beaux Arts de Belgique
Bruxelles, BELGIUM

Dear Sir

We are much obliged by your letter of August 8. As you do not possess the "Head of a Young Girl" by Petrus Cristus we must be content with "Vierge et Enfant" by Gerard David and "The Annunciation" by le Maitre de Flemalle.

You say you will send them against reimbursement and we should be very glad were this possible. We fancy, however, that you may not find the post office willing to accept photographs under these conditions, because it is not one which is in use here. If, however, you will send the photos to us at once we will send you a remittance for them by return. We would enclose the money now if we knew how much. It is, of course, essential that you send us actual photographs. It will be of no use for us to have reproductions in a catalogue.

We are, dear Sir
Yours faithfully

Methuen

Order No. **FM6264**

The Order Number must be
quoted on your Invoice

36 ESSEX STREET,

STRAND, W.C.2.

11 August 1924

Musée Royal des Beaux Arts
Brussels.

Please supply 1 each
Photographs (for reproduction) of
VIERGE ET ENFANT Gerard David
L'ANNONCIATION Maître de Flémalle

METHUEN & CO., LTD.

J.

TELEGRAMS
ELEGIACS PHONE LONDON
CABLEGRAMS
ELEGIACS LONDON
TELEPHONE
CITY 6787 (TWO LINES)

METHUEN & CO LTD
PUBLISHERS 36 ESSEX

STREET LONDON W.C.2 13th August 1924

Monsieur le Directeur
Le Musée
Bruxelles, BELGIUM

Dear Sir

We should be very grateful if you could send us a line by return about the three photographs for A WANDERER AMONG PICTURES, which we asked you for in our letter of August 6. These are wanted very urgently. We shall be glad to pay any charge there may be.

We are, dear Sir
Yours faithfully

Methuen & Co. Ltd.

5472
4925.

18 août 1924

Messieurs

Nous vous envoyons ce jour les deux photographies demandées ; avec le droit de les reproduire dans votre ouvrage. Nous ne pouvons les envoyer contre remboursement. Veuillez donc nous en faire parvenir le montant par mandat postal international. Le total s'élève à 20 frs soit 10 frs par photo y compris le droit de reproduction.

Agitez, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée

Le conservateur-adjoint,

P.S. Le mandat international doit être fait au nom de notre comptable M. Demeter 9 rue du Lucès à Bruxelles

ADMINISTRATION

DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Beheer van Telegrafen en Telefonen

ARRIVÉ a ⁴⁴ANGEKOMEN te

BRUXELLES
T 18 VIN
BRUSSEL GEN

à (te) *11.48* h. (uur)

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

Place Musée

RP 6 - GEVAERT MUSEE ROYAL

BRUSSELS =

L

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 der wet van 1^o Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaamwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :

D {	Télég. urgent Dringend teleg.	RP {	Réponse payée Antwoord betaald	XP {	Expres payé Bode betaald	PC {	Téleg. avec accusé de réception télégraphique Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst	PCP {	Téleg. avec accusé de réception postal. Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post
-----	----------------------------------	------	-----------------------------------	------	-----------------------------	------	--	-------	---

Dé *A)* LONDON 34020 11 18 11,48 M N

WHEN CAN YOU SEND PHOTOGRAPHS = METHUEN

TELEGRAMS
ELEGIACS PHONE LONDON
CABLEGRAMS
ELEGIACS LONDON
TELEPHONE
CITY 6787 (TWO LINES)

METHUEN & CO LTD
PUBLISHERS 36 ESSEX
STREET LONDON W.C.2

20th. August 1924

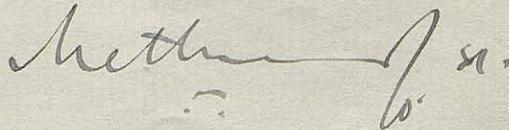
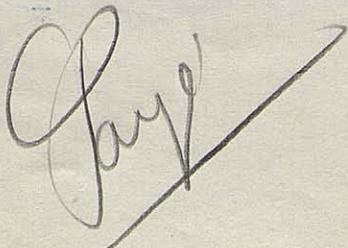
Monsieur S. Banting,
Musée Royal des Beaux Arts,
Brussels, Belgium.

Dear Sir,

We are much obliged by your letter of August 18th,
and also your telegram. The two photographs which we
asked for have reached us safely, and we are sending to
you to-day, through our Post Office, a remittance for
20 francs.

With many thanks,

We are, dear Sir,
Yours faithfully,



Stockholm, le 28 Mars 1939.

*à l'annuaire
au journal*

Aux

Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique,

B r u x e l l e s .

Monsieur,

Pour l'illustration de mon livre sur le role de clair-obscur dans l'art j'ai besoin d'une photographie de la peinture du "Maitre de Flémalle", dite "l'Annunciation". Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'en envoyer une photographie brillante, de format minimum 13 x 18 cm et prise sur l'original.

Aussi je permets de vous demander l'autorisation de publier cette photographie.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma consideration la plus distinguée.

Johann Roosval

Professeur de l'Université à Stockholm

Johann Roosval